

Merci pour votre confiance

A bientôt !

Salon de la Photo



**DEPLACEMENT EN BUS
SAMEDI 6 NOVEMBRE 2010**
Organisé par
le Club Informatique de Proville

Le club informatique de Proville organise un déplacement en bus au

SALON DE LA PHOTO

à Paris Porte de Versailles

Le Samedi 6 NOVEMBRE 2010

-ramassage à Cambrai (Hotel de Ville) à 8h00

-ramassage à Proville (Mairie) à 8h20.

Départ 8h30 et Retour vers 18h30

Le prix du déplacement est fixé à 18 €

par personne. L'entrée du salon (valeur 11€)

peut être gratuite en vous inscrivant sur in-

ternet : nous pouvons nous en occuper à la

condition que vous ayez entièrement rempli

le bordereau d'inscription ci-contre, le cas

échéant l'entrée restera à votre charge.

Prévoyez le repas du midi, une restauration

rapide existe dans l'enceinte du salon.

Pour tout autre renseignement :

Site du salon : www.lesalondelaphoto.com

Mail de l'organisateur :

jean-luc-dangleterre@wanadoo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant le 29 octobre 2010 au

Club Informatique de Proville—Mr Jean-Luc DANGLETERRE

43 Av. des Martins-Pêcheurs 59267 PROVILLE

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal: Ville:

N° de téléphone où l'on peut toujours vous joindre :

..... ou

Votre email:.....@.....

Réserve Places pour le samedi 06 novembre 2010.

Afin d'obtenir une entrée gratuite merci de préciser ci-dessous les coordonnées de **tous** les inscrits :

Nom et prénom

Nom et prénom

Nom et prénom

Nom et prénom

Je joins obligatoirement un chèque de X 18€ = €

Libellé à l'ordre du « *club informatique de Proville* »

Dans le cas où le nombre d'inscriptions ne serait pas suffisant pour affréter le bus, l'organisateur se réserve le droit

d'annuler le déplacement avec un préavis de 8 jours soit

avant le 30 octobre. Dans ce cas le chèque me sera rendu.

Par contre en cas d'absence de ma part, le chèque sera mis au débit de mon compte.

Je reconnais accepter sans réserve l'ensemble de ces prescriptions et je signe le présent bulletin pour engagement.

« lu et approuvé »

Signature à..... Le .../.../.....